

## Rentrée 2023

## LE MINISTRE EST RESPONSABLE DU MANQUE DE STAGIAIRES DANS LA PLUPART DES DISCIPLINES!

Monsieur le ministre, abrogez la réforme de la masterisation et augmentez les salaires des professeurs sans contre-partie!

## CAPES 2023 : L'AGGRAVATION DE LA DÉSAFFECTION DES CANDIDATS AUX CONCOURS

L'hémorragie des inscriptions au CAPES ne fait qu'empirer : avant même les épreuves d'admissibilité, il manquait déjà 104 postes en Allemand, 87 en lettres classiques et 20 en Éducation musicale. À la rentrée, il manquera des professeurs stagiaires dans au moins 10 disciplines (les résultats d'admissibilité en Technologie/SII au CAPET ne sont pas encore connus). En Lettres classiques, 8 postes sur 10 ne seront pas pourvus, comme 7,5 postes sur 10 en Allemand, 1 sur 2 en Lettres modernes et en Science physiques et chimie etc.

			RENTRÉE 2023
Discipline	Postes ouverts	Nombre d'admissibles	Pourcentage de postes manquants par discipline (si 50 % des admissibles sont admis)
Lettres classiques	134	47	-82 %
Allemand	205	101	-75 %
Éducation musicale	132	112	-58 %
Lettres modernes	755	761	-50 %
Sc. physiques et chimie	429	440	-49 %
Mathématiques	1040	1170	-44 %
Espagnol	318	403	-37 %
Anglais	779	1062	-32 %
Documentation	120	208	-13 %
Histoire-géographie	587	1145	-2 %

## LE GRENELLE DE JM BLANQUER ET SA DÉCLINAISON, LE « PACTE » NDIAYE, N'AMÉLIORENT EN RIEN L'ATTRACTIVITÉ

La FNEC FP-FO n'a pas mis les pieds à la « concertation » mise en place par JM Blanquer en octobre 2020 dans son « Grenelle » et dont certaines mesures ont été appliquées avant même l'annonce du « Pacte » par le ministre Ndiaye. Personne ne se contente de miettes indemnitaires ne comptant pas pour la retraite. Personne n'est dupe que le volet fonctionnel du « Pacte » constitue une attaque statutaire sans précédent et un glissement vers l'obligation d'être présent 100 % du temps dans l'établissement, et d'y être corvéable à merci. La politique ministérielle est un frein aux inscriptions au CAPES.

Abroger la contre-réforme de la masterisation et augmenter le point d'indice immédiatement à hauteur de l'inflation

Devenir enseignant est devenu mission quasi-impossible : nécessité de détenir un master (bac + 5), temps complet/temps incomplet voire contractualisation, nombreux travaux à rendre, validation du stage conditionnée à des avis, affectations contraintes, lieux de formation multiples etc. Ces conditions impossibles sont la conséquence de la réforme Sarkosy-Darcos de la masterisation des concours de 2009 qui reporte le niveau requis pour passer le concours de bac +3 (ou bac +4) à bac +5. Plus que jamais le SNFOLC et sa fédération la FNEC FP-FO en demandent l'abrogation comme il demande l'augmentation immédiate des salaires pour tous pour faire face à l'inflation galopante, et l'abrogation du PPCR qui a repoussé le passage de l'échelon 3 de la fin de l'année de stage à la fin de la première année après la titularisation.

Face à ce gouvernement qui organise la pénurie de postes à la rentrée, le SNFOLC et la FNEC FP-FO lui opposent les revendications des personnels :

- ▶ abrogation de la loi Macron sur les retraites
- rétablissement des milliers de postes et de classes supprimés (pour 2023, le ministre supprime 481 postes pour 840 élèves en moins - soit un poste d'enseignant supprimé pour 2 élèves en moins)
- ▶ abrogation de la contre-réforme de la masterisation et retour à des concours de recrutement des professeurs à bac +3
- ▶ mise en place immédiate de concours exceptionnels à Bac+3 pour faire face aux besoins
- retrait du « Pacte » ndiaye, augmentation indiciaire sans contrepartie pour tous les personnels, a minima à hauteur de l'inflation, et rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2000

Le SNFOLC appelle les personnels à se réunir dans les établissements pour décider des initiatives, dans l'unité la plus large, pour faire valoir les revendications, notamment le mercredi 31 mai, jour de présentation du « Pacte » Ndiaye au CSA ministériel.

Tous en grève mardi 6 juin à l'appel de l'intersyndicale nationale pour le retrait de la réforme des retraites

